

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

(Arrêté du 31 juillet 1996)

INTRODUCTION AU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Le BTS informatique de gestion comporte deux options :

- l'option « développeur d'applications » ;
- l'option « administrateur de réseaux locaux d'entreprise ».

Les éléments constitutifs du référentiel de certification du diplôme sont présentés ci-après dans l'ordre suivant :

- z Français
- z Anglais
- z Mathématiques
- z Économie-droit
- z Informatique et gestion pour l'option « développeur d'applications »
- z Informatique et gestion pour l'option « administrateur de réseaux locaux d'entreprise »
- z Langue vivante étrangère II

Ces deux derniers éléments énumèrent les compétences à évaluer ainsi que les savoirs et savoir-faire associés à ces compétences ; ils comportent également un tableau croisé des compétences et savoirs correspondants.

En vue de la certification, les éléments du référentiel ont été organisés en unités obligatoires et facultatives. Certaines unités sont communes aux deux options de la spécialité informatique de gestion ou à d'autres spécialités de BTS.